



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 avril 2017

Statistiques relatives aux sociétés d'assurance et aux fonds de pension de la zone euro

- Au quatrième trimestre 2016, le total des actifs des sociétés d'assurance de la zone euro a diminué, s'inscrivant à 7 768 milliards d'euros, après 7 878 milliards au trimestre précédent
- Sur la même période, le total des actifs des fonds de pension de la zone euro a fléchi, revenant à 2 422 milliards d'euros, après 2 462 milliards au trimestre précédent
- Nouvelles informations concernant les statistiques des transactions des sociétés d'assurance

S'agissant de la ventilation de l'actif du bilan agrégé des sociétés d'assurance de la zone euro, les avoirs en titres de créance représentaient, à fin décembre 2016, 44 % du total des actifs de ce secteur. Les parts de fonds d'investissement constituaient le deuxième poste le plus important (24 %), suivies des actions (10 %) et des prêts (8 %).

Au quatrième trimestre 2016, les avoirs en titres de créance ont diminué, s'inscrivant à 3 404 milliards d'euros, après 3 476 milliards au trimestre précédent. Les nouvelles informations relatives à ces transactions montrent que cette évolution est due à une baisse de la valeur des actifs correspondants, compensée à la marge par des transactions s'élevant à 4 milliards d'euros. Sur la même période, les avoirs en parts de fonds d'investissement ont progressé, passant à 1 836 milliards d'euros après 1 808 milliards, en raison de transactions d'un montant de 29 milliards.

Au quatrième trimestre 2016, le total des provisions techniques d'assurance des sociétés d'assurance représentait 5 891 milliards d'euros, dont 91 % pour l'assurance vie.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Sur la même période, l'encours des droits à pension, principaux engagements des fonds de pension, a diminué, s'inscrivant à 2 235 milliards d'euros, après 2 320 milliards au trimestre précédent. S'agissant de la ventilation de l'actif du bilan agrégé des fonds de pension de la zone euro, les avoirs en parts de fonds d'investissement représentaient, à fin décembre 2016, 44 % du total des actifs de ce secteur. Les titres de créance constituaient le deuxième poste le plus important (24 % du total des actifs), tandis que les actions représentaient 13 %.

En ce qui concerne les transactions sur les principaux types de droits à pension des fonds de pension, les transactions sur les régimes à prestations définies s'élevaient à 11 milliards d'euros, celles sur les régimes à cotisations définies à 4 milliards et celles sur les régimes hybrides étaient proches de zéro au quatrième trimestre 2016.

Le présent communiqué de presse est le dernier qui couvre à la fois les statistiques des sociétés d'assurance et des fonds de pension. À compter du premier trimestre 2017, un communiqué de presse trimestriel portant sur les statistiques harmonisées de la zone euro relatives aux sociétés d'assurance sera régulièrement publié. Les statistiques relatives aux fonds de pension continueront d'être publiées chaque trimestre sur le site internet de la BCE, mais sans communiqué de presse spécifique, jusqu'à ce que les données harmonisées de la zone euro deviennent disponibles (ce qui devrait être le cas au second semestre 2019).

Des informations supplémentaires sont disponibles dans les informations générales publiées sur le site internet de la BCE.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Andrea Zizola au :
+49 69 1344 6551.**

Note :

D'autres tableaux prédéfinis, données statistiques comportant les données mensuelles et notes méthodologiques, de même que le calendrier de publication anticipé, peuvent être consultés sur le site internet de la BCE à l'adresse [Insurance corporation statistics](#) et [Pension fund statistics](#).

Tableau I. Avoirs et engagements des sociétés d'assurance et des fonds de pension de la zone euro

(en milliards d'euros ; données brutes ; encours en fin de période sauf indication contraire ¹⁾)

	Sociétés d'assurance		Fonds de pension	
	2016 T3	2016 T4	2016 T3	2016 T4
Total avoirs /engagements	7 878	7 768	2 462	2 422
Avoirs				
Numéraire et dépôts	523	496	194	193
Prêts	641	615	68	59
Titres de créance	3 476	3 404	607	585
Actions	712	768	299	313
<i>dont</i> : actions cotées	199	207	236	248
Parts de fonds d'investissement non monétaires	1 693	1 729	1 049	1 070
Parts de fonds d'investissement monétaires	116	107	11	10
Provisions techniques d'assurance et créances associées ²⁾	241	224	27	26
Dérivés financiers	59	42	120	83
Actifs non financiers	124	123	43	45
Autres actifs	294	259	44	33
Engagements				
Prêts	230	215	30	31
Titres de créance émis	128	128	0	0
Actions	966	1 045	21	84
Provisions techniques d'assurance (PTA)	6 065	5 891	2 320	2 236
<i>dont</i> : droits à pension ³⁾⁴⁾	-	-	2 320	2 235
régimes à cotisations définies ³⁾⁴⁾	-	-	214	218
régimes à prestations définies ³⁾⁴⁾	-	-	1 891	1 817
régimes hybrides ³⁾⁴⁾	-	-	93	89
Dérivés financiers	30	27	40	41
Autres engagements	460	463	51	31
Sélection d'opérations – avoirs				
Titres de créance	-	4	-2	-3
Actions, <i>dont</i> : actions cotées ⁴⁾	-	0	-	-
Parts de fonds d'investissement non monétaires	-	38	12	8
Parts de fonds d'investissement monétaires	-	-9	1	-1
Sélection d'opérations – engagements				
PTA <i>dont</i> : droits à pension ³⁾⁴⁾	-	-	9	15
régimes à cotisations définies ³⁾⁴⁾	-	-	4	4
régimes à prestations définies ³⁾⁴⁾	-	-	6	11
régimes hybrides ³⁾⁴⁾	-	-	0	0

Source : BCE.

1) La somme des composantes ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.

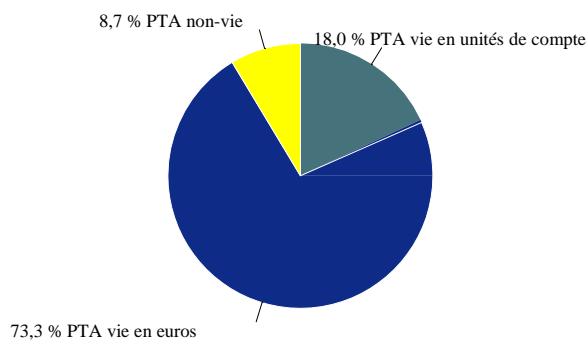
2) Peut inclure des provisions techniques d'assurance non-vie, des créances des sociétés d'assurance et fonds de pension sur les gestionnaires de pensions et des réserves pour appels dans le cadre de garanties standard.

3) Les droits à pension incluent les provisions constituées par les fonds de pension à l'égard des détenteurs ou des bénéficiaires de polices d'assurance afin d'honorer leurs engagements futurs.

4) Les données relatives aux droits à pension des sociétés d'assurance et les données relatives aux opérations sur actions à l'actif des fonds de pension ne sont pas disponibles.

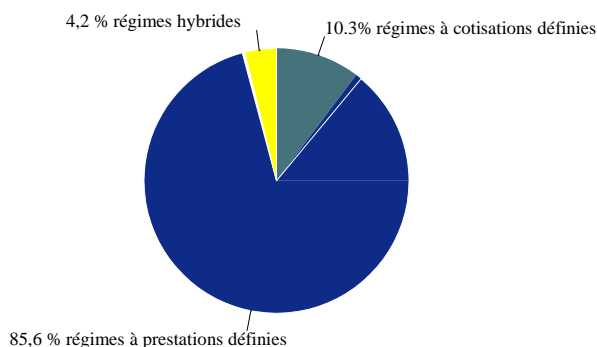
Graphique 1 : Sociétés d'assurance – provisions techniques d'assurance (PTA), ventilation par type

(pourcentage du total ; fin décembre 2016)



Graphique 2 : Fonds de pension – droits à pension, ventilation par type de plan

(pourcentage du total ; fin décembre 2016)



Source : BCE.

Note : Les contrats d'assurance en unités de compte n'offrent pas de revenu garanti aux assurés, mais un rendement qui dépend des performances du portefeuille sous-jacent. Les créances futures d'un assuré dans le cadre d'un contrat d'assurance vie en euros ne dépendent pas des performances d'un portefeuille d'actifs précis.

Dans un régime à cotisations définies, les cotisations du salarié sont déterminées à l'avance, mais le niveau des rentes versées ne l'est pas.

Dans un régime à prestations définies, les futures prestations de retraite sont déterminées à l'avance, en fonction, par exemple, de l'historique des salaires et de l'ancienneté du salarié.

Un régime hybride est une combinaison des deux régimes de fonds de pension décrits ci-dessus.